



C.P.C.D
Comité de Pilotage
des Commune de
Diombougou

POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES DROITS ET PREOCCUPATIONS DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA RÉGION DE KAYES



NOTE DE PLAIDOYER

MAI 2021

En dépit de l'adoption de la politique genre, de la politique cadre national de la jeunesse et des mesures législatives et réglementaires qui vont avec, les femmes et les jeunes de la région de Kayes restent majoritairement marginalisés et participent peu aux processus décisionnels locaux. Alors qu'ils constituent le pilier de tout développement, leur exclusion accroît la pauvreté, fragilise la cohésion sociale et renforce les inégalités.

Au Mali, les femmes et les jeunes ne bénéficient pas d'un statut social équivalent à celui des hommes âgés, paradoxalement à leur rôle clé dans le développement. Malgré l'adoption des politiques relatives au genre et à la jeunesse à travers la mise en place des mesures réglementaires et législatives comme la loi 2015-052, les pesanteurs culturelles et plusieurs formes de résistance sociale limitent le progrès des femmes et des jeunes vers l'autonomisation et l'accès à la pleine citoyenneté. On constate avec regret que les espaces politiques où se décident les orientations stratégiques et les planifications locales et nationales restent peu ouverts aux femmes et aux jeunes.

Ces contraintes sont très marquées en milieu rural ; en cause, le poids de la tradition, la faible éducation des femmes et des jeunes, l'insuffisance de l'action politique et celle de la société civile.

L'adoption de la Politique Nationale Genre et loi 2015-052 est un acte politique salubre et a permis d'avoir des résultats encourageants en ce qui concerne l'implication des femmes. Toutefois, force est de constater qu'elles cumulent encore toutes les formes de discrimination.

De 2015 à aujourd'hui, ces droits acquis ont été appliqués de manière aléatoire, sans respect du quota aussi bien dans les postes nominatifs qu'électifs, notamment au sein des collectivités territoriales lors des élections communales de 2016. Ces mesures s'avèrent inefficaces, puisqu'en région de Kayes, les femmes restent sous-représentées.

Les jeunes sont également concernés par cette sous-représentativité, aucune loi n'exige leur participation. Les questions de genre et de jeunesse sont prises en compte dans les Programmes de Développement Economique, Social et Culturel (**PDSEC**), mais cela n'est que rarement le résultat d'un véritable exercice de concertation entre les autorités, les femmes et les jeunes. Les PDSEC sont la plupart du temps conçus par des consultants et se ressemblent sur la forme et sur le fond.

Les femmes qui prennent part à l'élaboration des PDSEC sont les présidentes des femmes et leur présence n'indiquent pas que les préoccupations des femmes de leur commune sont connues et prises en compte. De plus, ces actions sont rarement priorisées et mises en œuvre du fait du manque de moyens des collectivités. Les planifications sont formelles. Leurs réalisations sont rares.

Les études sur l'inclusion des femmes et des jeunes dans la gouvernance locale en région de Kayes au regard des politiques publiques, commanditées par le Grdr dans le cadre de son projet **Inclusion des femmes et des jeunes dans la planification et la gouvernance locale par les TIC en région de Kayes**¹, ont permis de poser un diagnostic de la situation des femmes et des jeunes en termes de participation politique et citoyenne en région de Kayes. Les résultats de ces études, à travers son rapport, ont révélé la faible participation des femmes et des jeunes dans les instances décisionnelles.

Contraintes culturelles et politiques entravant la participation des femmes :

- **Les pesanteurs socio-culturelles** : le rôle de la femme au sein du foyer et les valeurs traditionnelles et religieuses tiennent les femmes loin des activités politiques
- **L'accès aux compétences et aux connaissances** : La faible formation des femmes dues à l'analphabétisme et à un bas niveau de scolarisation et le faible niveau de connaissance des politiques publiques et des outils de gouvernance axés sur le genre
- **Le manque de moyens financiers et la corruption politique** : l'explosion des coûts de campagne et l'instrumentalisation et la politisation des associations féminines

Contraintes culturelles et politiques entravant la participation des jeunes :

- **La hiérarchisation sociale** : le statut de cadet social qui explique fondamentalement leur infortune politique
- **Le faible taux d'emploi et le manque de moyens financiers**
- **La division du leadership jeune**

¹ Le projet est mis en œuvre en partenariat avec la Fondation Tuwindi et financé par la Belgique dans le cadre du programme Wehubit d'Enabel

- La relecture de la loi 052 pour insérer une troisième option sur l'alternance entre les femmes et les hommes (soit une femme un homme ou un homme une femme sur les listes des partis politiques).
- Agir sur l'environnement social de la femme (réduire la pression familiale, communautaire) afin qu'elle puisse exercer son mandat électoral.
- Adoption des mesures règlementaire en vue du respect de la loi 052 au niveau des instances décisionnelles
- Proposition d'une loi basée sur le modèle loi 052 à l'assemblée nationale pour exiger 30 % des jeunes dans les postes électifs et nominatifs
- L'appui à la scolarisation des filles et à l'alphabétisation des femmes
- Le renforcement des capacités organisationnelles et financières des associations de jeunes et de femmes
- La traduction et la diffusion des textes et lois en vigueur en langues locales et leur dissémination
- La diffusion de la loi 052 jusqu'au niveau communautaire pour une meilleure connaissance de cette loi par les femmes et les acteurs politiques
- La création des centres d'alphabétisation permanente dans toutes les communes, (prioriser les communes qui en ont besoin)

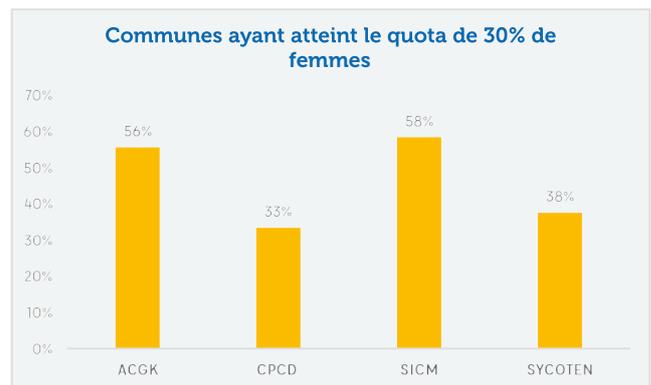
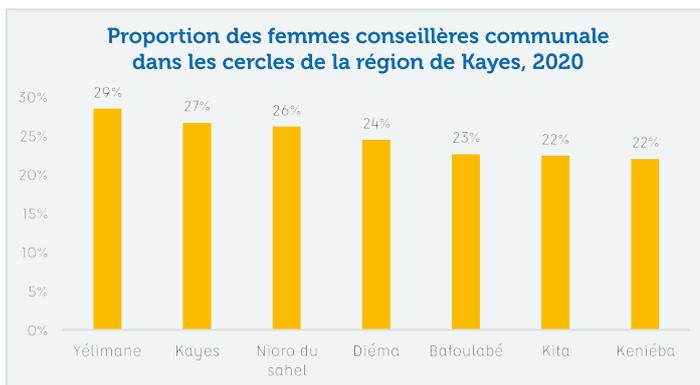
La faible application des textes relatifs au genre impacte fortement la représentation des femmes dans les instances décisionnelles notamment au sein des conseils municipaux et de cercle, au niveau des commissions des collectivités et des services de l'état (au niveau des directions des services centraux et déconcentrés). Nous plaidons pour l'intégration d'une option l'alternance homme / femme ou femme / homme sur les listes nominatifs et électifs à concurrence des 30 % afin d'assurer la participation des femmes à la prise de décisions à tous les niveaux Commune, Cercle, Région et National.

L'état doit également concentrer sa politique sur les zones rurales où les femmes et les jeunes semblent isolés du reste du Mali. Il faut nécessairement rétablir la confiance entre le milieu rural et les politiques pour une meilleure implication des femmes et des jeunes ruraux.

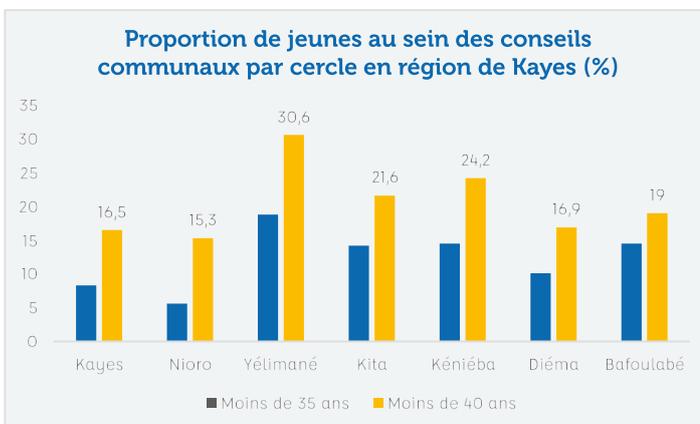
Quelques données chiffrées

- ▲ La région de Kayes détiendrait le plus faible taux en matière de l'implication des femmes dans la prise de décision avec un taux de 5% contre 44% à Kidal et 22% à Bamako (Grdr, 2020).
- ▲ En région de Kayes, en 2015, le taux d'alphabétisation des jeunes femmes de 15 à 24 ans était de 25 % tandis qu'il était de 44 % chez les jeunes hommes².
- ▲ En région de Kayes, 71% des communes comptent moins de 30% de femmes au sein de leur équipe communale.

Concernant les femmes :



Concernant les jeunes :



Ont contribué à la production de la note :

- L'association des Communes du Guidimakan Kafo (ACGK) – Cercle de Kayes
- Le Comité de pilotage des communes de Diombougou (CPCD)- Cercle de Kayes
- Le Syndicat de l'Inter-Collectivite de Méraguémou (SICM) – Cercle de Yélimané
- Le Syndicat des collectivités Territoriales de Nioro (SYCOTEN) – Cercle de Nioro du Sahel
- La Coordination des associations et ONG féminines du Mali – Section de Nioro du Sahel
- Women in Law and Development in Africa (Wildaf) – Section de Kayes

²Rapport enquête par grappes à indicateurs multiples, UNICEF, 2015